

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N° 713 | 27 janvier 2026



[S'inscrire à la newsletter](#)

ZOOM

Pour le directeur général du CHU, la « souveraineté sanitaire » de la Guyane passera par le développement de l'offre de soins, la formation et le retour à l'équilibre du CHU



Voeux CHU Guyane - Site de Saint-Laurent-du-Maroni

Ahmed El-Bahri, directeur général du CHU de Guyane, a présenté ses vœux aux agents hospitaliers, ces derniers jours. Il en a profité pour présenter sa vision pour l'établissement et les projets pour 2026.

C'était il y a sept mois, au moment de signer l'acte de naissance du CHU de Guyane. Tour à tour, Manuel Valls, alors ministre des Outre-mer, Christophe Bouriat, alors directeur général par intérim du CHU de Guyane, et Laurent Linguet, président de l'Université de Guyane, avaient présenté le nouvel établissement comme « le commencement de la souveraineté sanitaire en Guyane ».

Comme en écho, sept mois plus tard, Ahmed El-Bahri, directeur général du CHU, a détaillé sa vision de la souveraineté sanitaire de la Guyane, en présentant ses vœux aux agents hospitaliers. Mercredi à Saint-Laurent-du-Maroni, vendredi à Kourou et hier à Cayenne.

« La souveraineté sanitaire, c'est vraiment faire en sorte que les Guyanais se prennent en main pour leur santé, pour les décennies à venir », ce qu'il résume en « Soigner ici, former ici, décider ici. » Présente à la cérémonie, Myriam Chanteur, directrice de cabinet à l'Agence régionale de santé (ARS), a assuré les agents hospitaliers de « la volonté (de l'Agence) de relancer, dynamiser, aller au bout de ce CHU ».



Vœux CHU Guyane - Site de Cayenne

« Tout ce que nous pourrons faire, nous le ferons »

Aux yeux d'Ahmed El-Bahri, soigner ici passe par « le développement de l'offre de soins, grâce aux nouvelles autorisations de l'ARS ». Lors de la dernière fenêtre de demandes d'autorisation, le CHU de Guyane avait déposé des dossiers pour plusieurs activités et équipements matériels lourds : traitement des cancers, aide médicale à la procréation, réanimation néonatale, diagnostic prénatal... ([lire la Lettre pro du 28 novembre](#)). L'Agence régionale de santé doit notifier ces décisions ces jours-ci.

Devant les agents hospitaliers, hier matin, Ahmed El-Bahri a mis en avant l'oncologie et la fertilité, soit les deux premiers motifs d'évacuation sanitaire au départ de la Guyane. « Avec 300 000 à 400 000 habitants, nous n'aurons pas toutes les activités de recours. Mais tout ce que nous pourrons faire, nous le ferons. Certains Guyanais sont obligés de renoncer aux soins pour des raisons financières, des raisons familiales. Nous ne pouvons pas avoir cette médecine à deux vitesses. Il faut qu'on gagne cette souveraineté sanitaire. »

« Il nous faut les personnes pour ces compétences »

Le directeur général du CHU a ensuite cité la formation, comme second pilier de cette souveraineté sanitaire. « Si nous voulons être souverains, il nous faut les personnes pour ces compétences (...) La souveraineté sanitaire passe par la formation des compétences, y compris les compétences paramédicales. Je pense aux manipulateurs radio, aux lade (infirmiers anesthésistes diplômés d'État) et aux autres formations paramédicales. Nous sommes en discussions avec la CTG sur un certain nombre de sujets dans les écoles, mais aussi sur l'accompagnement des étudiants guyanais pour qu'ils puissent choisir ces filières en sécurité et leur permettre d'avoir des chances de réussite. » Dans une interview à la [Lettre pro du 12 décembre](#), Tadéa Stephenson, directeur des instituts et écoles de formation en santé de Guyane, avait indiqué que :

- Une promotion de préparateurs en pharmacie hospitalière ouvrirait à la prochaine rentrée ;
- Elle envisage l'ouverture d'un institut de formation en soins infirmiers du CHU à Saint-Laurent-du-Maroni en 2027 ;
- Que la création au CHU d'une formation de manipulateur radio est sa priorité, idéalement à la rentrée 2027.

Un objectif de retour à l'équilibre

Ahmed El-Bahri a enfin répété que pour pouvoir « décider ici », il faut « avoir les moyens de ses ambitions, notamment les moyens financiers ». L'an dernier, le CHU de Guyane a terminé en déficit de 74 millions d'euros. Son objectif est que l'établissement retrouve une capacité d'autofinancement positive en 2028 et soit de retour à l'équilibre en 2030. Pour cela, l'établissement planche sur son pilotage médico-économique et a débuté des discussions autour de « contrats de pôle ». Ces documents, qui doivent être signés mi-mars, fixeront, pour chacun des huit pôles cliniques, des objectifs sur la clinique, l'enseignement et la recherche, la qualité de vie au travail... « L'idée, c'est d'avoir les moyens de payer son fonctionnement, de façon, comme l'a dit le président de la CTG (Gabriel Serville), qu'on aille défendre ensemble le CHU de Guyane et la santé en Guyane, pour reconstruire, pour obtenir des investissements, pour faire en sorte que l'État investisse dans l'amélioration de la prise en charge, et non pas pour payer les fins de mois, ou les charges sociales, ou la paye du personnel. Nous ne devons dépendre de quiconque (...) Je veux qu'on rationalise aujourd'hui, pour ne pas rationner demain. Aujourd'hui, nous allons faire le pari de développer l'activité, de rationaliser nos dépenses mais je ne veux pas qu'on en arrive à des restructurations lourdes et douloureuses parce que nous n'aurons pas fait le travail ensemble. »



Voeux CHU Guyane - Site de Kourou

EN BREF

♦ Un premier cas autochtone de chikungunya en Guyane



Un cas de chikungunya a été diagnostiqué biologiquement chez une patiente de Kourou. Il s'agit d'une personne n'ayant pas voyagé dans les 15 jours précédents l'apparition des premiers signes et déclarée positive mercredi dernier, annonce l'Agence régionale de santé (ARS) dans un communiqué. Il s'agit du premier cas autochtone diagnostiquée sur le territoire depuis 2016. L'ARS mènent les investigations sur les lieux de vie de la patiente – à Kourou et à Cayenne. La Collectivité territoriale a été informée afin de mener les opérations de démoustication.

Le chikungunya doit être suspecté chez toute personne présentant

- Une fièvre supérieure à 38,5 ° d'apparition brutale ;
- Et des douleurs articulaires incapacitantes des membres ;
- Et en l'absence de tout point d'appel infectieux.

L'ARS a rappelé aux corps médical les conduites à tenir ([lire la Lettre pro du 6 mai 2025](#)). Elle a également vérifié les capacités diagnostiques des différents laboratoires du territoire, qui sont tous en mesure de rechercher le virus.

Dans le contexte de survenue de cas, de saison des pluies et de début d'épidémie au Suriname (20 cas diagnostiqués à ce jour), il est fortement recommandé de :

- Utiliser un répulsif cutané, en particulier le matin et en fin de journée ;
- Porter des vêtements amples et couvrants ;
- Utiliser des moustiquaires, des ventilateurs ou la climatisation ;
- Éliminer toutes les eaux stagnantes autour de son domicile (soucoupes, seaux, pneus, récipients, contrôler et vider régulièrement les plantes pouvant retenir l'eau, ...) ;
- Jeter les déchets dans la poubelle.

En cas de fièvre, douleurs articulaires ou musculaires, fatigue, maux de tête, éruption cutanée, il est nécessaire de consulter rapidement son médecin traitant.

L'ARS Guyane invite chacun à faire preuve de vigilance et à appliquer les mesures de prévention afin de protéger la santé de tous. Il est également possible de retrouver [les informations sur le chikungunya sur son site internet](#).

♦ Le Dr Philippe Bargain nous a quittés



Le Dr Philippe Bargain, qui fut pendant quarante-cinq ans médecin de l'aéroport de Roissy, est décédé le 4 janvier à l'âge de 77 ans, a fait savoir Aéroport de Paris. Le praticien s'était attaché à la Guyane, où il venait régulièrement effectuer des remplacements de trois mois au CDPS de Papaïchton.

En février 2020, il avait livré ce témoignage à Clara de Bort, ancienne directrice générale de l'ARS : « A Papaïchton, la médecine, c'est génial. C'est de la médecine générale, fondamentale. Quand on arrive là-bas, il faut se dire « Je vais faire plus, et même mieux, avec moins », à cause de l'éloignement. C'est fabuleux, passionnant et même enthousiasmant. J'étais venu à Papaïchton pour faire le deuil de Roissy. Je suis très ennuyé car je ne pourrai pas faire le deuil de Papaïchton. »

♦ L'activité programmée suspendue au bloc opératoire de Kourou



Les interventions programmées au bloc opératoire de Kourou sont reportées, depuis jeudi et jusqu'à la fin de l'intervention de la Société kouroucienne du froid, prévue du 6 au 11 février. Cette décision fait suite à des dysfonctionnements des centrales de traitement de l'air (CTA) qui alimentent les quatre salles. Une salle de bloc opératoire reste disponible pour les urgences vitales et les codes rouges en obstétrique. Les autres patients pourront éventuellement être orientés vers les blocs opératoires de Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni.

Mercredi dernier, des agents du bloc opératoire ont fait valoir leur droit de retrait. « Cela fait plusieurs années qu'ils connaissent certains problèmes au niveau du bloc opératoire, notamment de centrales de traitement d'air, qui sont un élément essentiel au fonctionnement du bloc opératoire (...) A un moment donné, le personnel dit stop », justifie Olivier Monimofou, secrétaire général adjoint de l'UTG au CHU de Guyane – site de Kourou, dans ce [reportage de Guyane la 1ère \(à compter de 1'04\)](#).

Outre les reports d'interventions programmées, d'autres mesures ont été engagées par la direction :

- Des consultations ORL pour les agents concernés afin de répondre à leurs inquiétudes ;
- Mesures acoustiques par l'Apave dans les quatre salles de bloc ;
- Remplacement de toutes les centrales de traitement de l'air.

Vendredi, une rencontre a eu lieu entre la direction et des agents du bloc opératoire de Kourou, dont une partie avait fait valoir son droit de retrait. A l'issue de la cérémonie des vœux au CHU de Guyane – site de Kourou, qui se tenait le jour-même, Christophe Bouriat, directeur de site de Kourou, a confirmé que « la décision prise est de changer complètement ces éléments (...) Encore cette semaine, une CTA a dysfonctionné. Ce sont des conditions de travail qui ne pouvaient pas durer. Je comprends le mécontentement du personnel (...) Mais cela implique de le faire en site occupé. Nous le ferons donc salle par salle, en respectant les délais incompressibles en matière d'appel d'offres. Nous souhaitons démarrer le plus tôt possible pour avoir un bloc opérationnel. »

♦ La CPTS fait le point sur la prescription de soins infirmiers



Les évolutions récentes de la nomenclature infirmière ont élargi le champ des actes réalisables par les infirmiers libéraux. « Pourtant, ces évolutions restent parfois méconnues, faute de temps pour assurer une veille régulière sur les nomenclatures des autres professions. Cette situation peut générer des prescriptions incomplètes, imprécises ou inadaptées, nécessitant ensuite des ajustements sur le terrain », constate la CPTS. Elle propose donc un point sur son [site internet](#).

Elle y aborde les points suivants :

- Les prescriptions de pansements, sondage urinaire, vaccination et accompagnement post-opératoire ;
- Le bilan de soins infirmiers.

♦ Quatre rencontres des aidants avec OncoGuyane



Le dispositif spécifique régional en cancérologie (DSRC) OncoGuyane organise quatre rencontres à destination des aidants avec un professionnel. Elles se dérouleront dans ses locaux, à Rémire-Montjoly, de 17h30 à 19 heures, les :

- 16 mars ;
- 20 avril ;
- 18 mai ;
- 15 juin.

Ces rencontres ont pour objectif :

- d'offrir aux aidants de patients atteints de cancer un espace d'écoute sans jugement, leur permettant d'élaborer et de mettre en mots leur vécu ;
- de favoriser le partage d'expériences, afin d'aider chacun à développer ses ressources personnelles.

Ces temps d'échange sont accompagnés par un professionnel, garant d'un cadre bienveillant, confidentiel et sécurisant.

Inscription gratuite et obligatoire.

♦ Lancement de l'appel à projets Apires



Le Groupement interrégional de recherche clinique et d'innovation sud-ouest Outre-mer hospitalier (Girci Soho) lance la septième édition de [l'appel à projets interrégional recherche en soins \(Apires\)](#) ouvert aux porteurs de projets paramédicaux du CHU de Guyane. Cet appel à projets qui a lieu une fois tous les deux ans est ouvert uniquement au personnel paramédical, tel que défini par le code de la santé publique.

Objectifs :

- Mener une étude dans le champ de compétences des soins paramédicaux ;
- Produire de nouvelles connaissances ;
- Justifier d'un impact réel sur la pratique professionnelle au bénéfice des patients.

Champ de la recherche en soins paramédicaux :

- Qualité, sécurité et pertinence des soins. Cela inclut l'amélioration des pratiques pour garantir des soins adaptés et sûrs ;
- Validation de pratiques innovantes dans le parcours de soins. Cela couvre les innovations cliniques, organisationnelles ou éducatives qui ont un impact sur le patient ;
- Approches managériales et pédagogiques au service de la qualité des soins. Cela regroupe les pratiques de management ou de formation qui améliorent la prise en charge et les résultats cliniques.

Calendrier :

- Lettre d'intention à adresser avant le 13 février à drci.promotion@ch-cayenne.fr et drci.paramedical@ch-cayenne.fr ;
- Présélection par la Délégation à la recherche clinique et à l'innovation du CHU de Guyane ;
- Dossiers complets mi-septembre ;
- Sélection des projets fin novembre.



Première feuille de route sur la télémédecine



Stéphanie Rist, ministre de la Santé, a présenté une première feuille de route 2026-2028 sur la télémédecine, hier. Cette feuille de route est issue des Assises de la télémédecine, dont une déclinaison s'était tenue en Guyane, le 24 octobre ([lire la Lettre pro du 14 novembre](#)). Cette feuille de route se décline en plusieurs axes :

- La formation, qualifiée de « prérequis numéro un pour le déploiement de la télémédecine » ;
- Le renforcement de la place de la télémédecine dans le suivi et le parcours des patients ;
- Un meilleur accès à la téléconsultation pour les patients qui en ont le plus besoin ;
- La qualité des soins et la lutte contre les dérives.

La Haute Autorité de santé, en lien avec les sociétés savantes, sera chargée de définir de nouvelles recommandations en matière de recours à la téléconsultation. Stéphanie Rist souhaite également un déploiement massif de la télé-expertise. Parmi les autres mesures évoquées : la déclaration préalable des cabines de téléconsultation.

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ Revalorisation de l'indemnité des astreintes des internes

L'indemnité des astreintes des internes sera revalorisée à compter de dimanche, selon un arrêté publié au Journal officiel. Son montant passera de 21,26 à 31,89 euros. Si, au cours d'une période d'astreinte, l'interne est appelé à se déplacer, le temps d'intervention sur place et le temps de trajet sont considérés comme du temps de travail effectif et sont indemnisés et comptabilisés dans ses obligations de service.

Le temps d'intervention sur place est décompté en heures, à hauteur du temps réellement effectué. Le temps de trajet est décompté de manière forfaitaire pour une heure aller-retour. Quel que soit le nombre de déplacements réalisés au cours d'une période d'astreinte, la forfaitisation du temps de trajet est plafonnée à deux heures au total.

Chaque plage de cinq heures cumulées, temps de trajet inclus, est convertie, au titre du trimestre concerné, en une demi-journée. Chaque plage de cinq heures cumulées fait l'objet du versement d'une demi-indemnité de sujexion d'un montant de 78,26 euros. Le décompte du temps d'intervention sur place et du temps de trajet réalisés pendant une période d'astreinte ne peut dépasser l'équivalent de la comptabilisation de deux demi-journées et le versement d'une indemnité de sujexion d'un montant de 156,53 euros.

Offres d'emploi



- L'Institut Pasteur de Guyane recrute un **ingénieur en microbiologie environnementale** (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le groupe Rainbow santé recrute un **ergothérapeute** (CDI, temps plein, poste basé à Saint-Laurent-du-Maroni) pour son HAD de Saint-Laurent, Papaïchton et Maripasoula. [Consulter l'offre et candidater.](#)
- Le Service de prévention et de santé au travail (SPST) de Guyane recrute un **infirmier en santé au travail** (CDI, temps plein, poste basé à Saint-Laurent-du-Maroni). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Demain

- **Échanges sur le diagnostic des TND**, par le Dr Gleide Diallo, pédopsychiatre partenaire du télédiagnostic de l'Adapei, dans les locaux de l'association (8, rue Léon-Gontran-Damas, face à la gare routière de Saint-Laurent-du-Maroni), de 18 heures à 19h30. Inscriptions par WhatsApp au [0694 93 31 56](tel:0694933156) ou à p.autisme-og@adapei973.org, avant le 26 janvier.

- **Séminaire One Health** « Rabies in French Guiana : from the virome to the social behavior of vampires (Desmodus rotundus), par Bertrand de Thoisy (Institut Pasteur), à 8h30 (heure de Guyane). En anglais. [S'inscrire](#).

Jeudi 29 janvier

- **Je dis prévention !** organisé par le Service de prévention et de santé au travail (SPST) : « Harcèlement moral et cancans au travail », à 17 heures au CGOSH, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Samedi 31 janvier

- **Fo zot savé**. Leevan Decou, docteur en pharmacie, répondra aux questions de Fabien Sublet sur les bilans de prévention, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

- **Fin de l'appel à manifestation d'intérêt** Désignation de personnes qualifiées pour le territoire de la Guyane – secteur médico-social, sur le [site internet de l'ARS](#).

- **Fin de l'appel à projets** Création d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour personnes en situation de handicap sur le territoire du Centre littoral, sur le [site internet de l'ARS](#).

- **Fin de l'appel à projets** Prévention et promotion de la santé 2026, sur le [site internet de l'ARS](#).

Mardi 3 février

- **Présentation de Pandalab Pro**, par la CPTS, à la MSP Bourg de Matoury, à 19h30. À destination des professionnels de santé exerçant ou habitant à Matoury. [S'inscrire](#).

Mercredi 4 février

- **Afterwork de la CPTS**. Karaoké à l'Entrepôt, à Cayenne, à 19 heures. [S'inscrire](#).

Jeudi 5 février

- **Atelier de la recherche** de Guyane promotion santé et du Graine sur l'éducation à l'alimentation saine et durable, de 14 heures à 16 heures, en ligne. Intervenants : Dr Liliane Thélusmé, médecin nutritionniste au CHU de Guyane, Dorothée Alexandre, chargée de mission santé publique à l'ARS, Alain Lemonnier, chef de pôle santé environnement à l'ARS, Ghislain Cariou, chargée de mission à la Direction de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, et Massiri Gueye, de l'association Nature Rights Guyane. [S'inscrire avant le 3 février](#).

- **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Études fonctionnelles sur le microbiote de moustique, de 15 heures à 16h30 à l'Institut Pasteur, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Vendredi 13 février

- **Date limite** d'envoi des lettres d'intention pour le [projet de recherche Apires](#) à la DRCI du CHU de Guyane : drci.promotion@ch-cayenne.fr et drci.paramedical@ch-cayenne.fr.

Jeudi 19 février

- **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Pratiques alimentaires des femmes d'origine haïtienne pendant la grossesse et le post-partum (programme Nutri pou Ti'moun), par Diane-Mica Malivert, de 15 heures à 16h30 à l'Ispa, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Mercredi 4 mars

- **Journée mondiale de l'obésité**. Présentation de l'obésité infantile (le matin) et de l'obésité adulte (l'après-midi), par le parcours de soin obésité du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 9 heures à 18 heures à l'Institut santé des populations en Amazonie, à l'hôpital de Cayenne.

Jeudi 5 mars

- **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Moustique et culicoïdes des mangroves environnantes de l'Île-de-Cayenne, par Collet Médie, de 15 heures à 16h30 à l'Institut Pasteur, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Dimanche 8 mars

- **Fin de l'appel à projets Culture-Santé 2026**, sur le [site internet du ministère de la Culture – bouton Guyane](#).

Jeudi 12 mars

- **Fin de l'appel à projets** de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) sur la [santé mentale des jeunes ultramarins](#).

Lundi 16 mars

- **Rencontre des aidants du DSRC OncoGuyane**, de 17h30 à 19 heures, au 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr



Qui est addict ?



**FLASHEZ
POUR LA
RÉPONSE**



ou allez sur le site de l'ARS Guyane : www.guyane.ars.sante.fr



Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)